



PSYCAUSE
Revue scientifique étudiante de
l'École de psychologie de l'Université Laval



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences sociales
École de psychologie

revues.ulaval.ca/ojs/index.php/psycause

JUIN 2020 – VOL. 10 N° 1

SONDAGE RÉALISÉ AUPRÈS DES PROFESSEURS ET ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL POUR ÉVALUER LA SATISFACTION GLOBALE À L'ÉGARD DE LA NOUVELLE FORMULE DU COURS « EXAMEN DOCTORAL : ASPECTS RÉTROSPECTIFS »

Marie-Michèle CHAMPAGNE¹, Adèle JOBIN-THÉBERGE¹ et Josée SAVARD^{1*}

¹École de psychologie, Université Laval, Québec

*josee.savard@psy.ulaval.ca

Pour citer l'article

Champagne, M.-M., Jobin-Théberge, A. & Savard, J. (2020). Sondage réalisé auprès des professeurs et étudiants en psychologie de l'Université Laval pour évaluer la satisfaction globale à l'égard de la nouvelle formule du cours « Examen doctoral : Aspects rétrospectifs ». *Psycause : Revue scientifique étudiante de l'École de psychologie de l'Université Laval*, 10(1), 45-48.

Droits d'auteur

© 2020 Champagne, Jobin-Théberge & Savard. Cet article est distribué en libre accès selon les termes d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (de type CC-BY 4.0) qui permet l'utilisation du contenu des articles publiés de façon libre, tant que chaque auteur ou autrice du document original à la publication de l'article soit cité(e) et référencé(e) de façon appropriée.

ISSN: 2562-4385

SONDAGE RÉALISÉ AUPRÈS DES PROFESSEURS ET ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL POUR ÉVALUER LA SATISFACTION GLOBALE À L'ÉGARD DE LA NOUVELLE FORMULE DU COURS « EXAMEN DOCTORAL : ASPECTS RÉTROSPECTIFS »

Marie-Michèle CHAMPAGNE¹, Adèle JOBIN-THÉBERGE¹ et Josée SAVARD^{1*}

¹École de psychologie, Université Laval, Québec

*josee.savard@psy.ulaval.ca

Résumé

Cet article présente les résultats d'un sondage réalisé auprès des étudiants et professeurs de l'École de psychologie de l'Université Laval sur leur appréciation globale en ce qui a trait à la nouvelle formule du cours « Examen doctoral : Aspects rétrospectifs ». Ce cours a été modifié afin de remédier à certaines lacunes de l'ancienne formule. Dans ce sondage, des questions en lien avec la satisfaction globale, la charge de travail de la nouvelle formule, la durée et le stress vécu par les étudiants ont été posées. En général, les résultats montrent que les étudiants sont plus satisfaits de la nouvelle formule que les professeurs. Cependant, l'ensemble des participants sont hautement satisfaits et s'entendent pour dire que la nouvelle version de l'examen doctoral est préférable à l'ancienne.

Mots-clés : Sondage, Examen doctoral, Psychologie, Études doctorales.

Abstract

This article presents results of a survey conducted among students and professors of the School of Psychology, Université Laval, on their overall assessment of the new « Examen doctoral : Aspects rétrospectifs » course. This course has been modified to address some of the inconveniences of the old procedure. In this survey, questions related to the global satisfaction, workload, duration and stress experienced by the students were asked. Overall, results showed that students were more satisfied with the new procedure than professors. However, all participants were highly satisfied and agreed that the new version of the doctoral exam was preferable.

Keywords : Survey, Doctoral exam, Psychology, Doctoral studies.

Le cours PSY-8012 « Examen doctoral : Aspects rétrospectifs » est obligatoire pour tous les étudiants du doctorat en psychologie de l'Université Laval. L'article 169.1 du Règlement des études de l'Université Laval (2017) stipule que : « l'examen doctoral évalue différents aspects de la préparation de l'étudiant en lui permettant de démontrer, sous forme écrite et orale, qu'il a les aptitudes nécessaires pour contribuer à l'avancement des connaissances dans son domaine de pratique ou de recherche ».

Le présent article présente des informations et données en lien avec la formule utilisée pour les programmes de doctorat en psychologie recherche et intervention (R/I) et D.Psy. Dans l'ancienne formule, qui a été utilisée pendant plus de dix ans, il s'agissait uniquement d'un examen écrit. Un groupe de professeurs remettaient

aux étudiants des grands thèmes de questions six semaines à l'avance. Durant ces semaines, ces derniers devaient lire la littérature en lien avec les thèmes remis afin de se préparer à l'examen à livres ouverts. Les questions spécifiques relatives aux thèmes étaient remises le jour de l'examen et les étudiants devaient choisir les deux questions auxquelles ils souhaitaient répondre. Les étudiants disposaient d'une période de quatre heures pour y répondre. Au cours des ans, des critiques ont été formulées sur cette formule, tant de la part des étudiants que des professeurs. Du côté des professeurs, on déplorait que la tâche de choisir et corriger les réponses incombait toujours aux mêmes professeurs en psychologie ou neuropsychologie clinique. Quant aux étudiants, ils reprochaient que les questions n'étaient pas nécessairement en lien avec leur projet de recherche et leurs intérêts cliniques. Les

étudiants étaient également très stressés en vue de cet examen.

Pour pallier ces inconvénients, la formule de l'examen doctoral a été révisée et testée à l'hiver 2019. Dorénavant, il y a deux volets à l'examen, soit un volet écrit et un volet oral. Le choix des questions de l'examen relève du comité de thèse ou d'encadrement qui détermine deux questions de nature théorique, méthodologique ou clinique. Les étudiants reçoivent les questions lorsqu'ils sont inscrits au cours, soit à la session d'hiver de la troisième année, et ils disposent d'une période d'un mois pour y répondre dans un document écrit (limite de 15 pages). L'épreuve orale constitue le deuxième volet de cet examen et a lieu lors du premier séminaire évolutif ayant lieu lui aussi à l'hiver de la troisième année pour le programme de Ph.D. R/I et lors du seul séminaire évolutif pour le programme de D.Psy. Le séminaire contient une partie consacrée à l'épreuve orale de l'examen doctoral et une partie consacrée au rapport évolutif des travaux de recherche. Pour l'épreuve orale de l'examen doctoral, chaque membre du comité dispose de 15 minutes pour interroger l'étudiant sur ses réponses aux deux mêmes questions posées dans le volet écrit et l'amener à les approfondir.

Objectif

Afin de connaître l'opinion des professeurs et des étudiants sur la nouvelle formule du cours « Examen doctoral : Aspects rétrospectifs », un sondage a été réalisé. Le but de ce sondage était d'évaluer la satisfaction des étudiants et des professeurs à l'égard de la nouvelle formule de l'examen doctoral.

Méthodologie

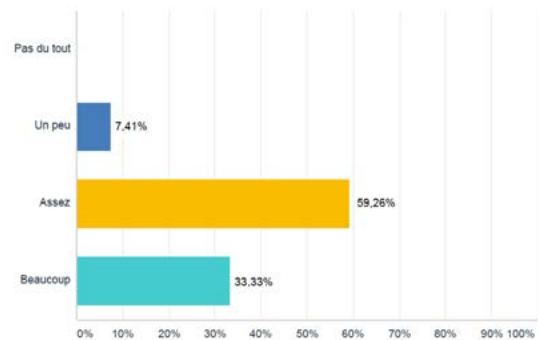
L'échantillon était composé de 48 participants, comprenant 27 étudiants parmi les 33 ayant complété l'examen doctoral à l'hiver 2019 (taux de participation de 81,80%) et 21 professeurs. Le recrutement a été effectué à l'été 2019 par le biais d'un courriel électronique et deux rappels ont été envoyés par la suite. Les participants ont complété un sondage d'opinion en ligne sur la plateforme SurveyMonkey. Les professeurs devaient répondre à dix questions évaluées sur une échelle de type Likert comprenant de trois à sept options de réponse, six questions ouvertes et une

question binaire. Le sondage des étudiants comprenait huit questions évaluées sur une échelle de type Likert de trois à six niveaux ainsi que trois questions ouvertes. Les questions portaient notamment sur la satisfaction globale envers la nouvelle formule, la charge de travail pour les étudiants et les professeurs, le niveau de stress engendré par celle-ci et la satisfaction envers certains éléments procéduraux (ex., durée accordée pour les volets écrit et oral).

Résultats

Les réponses à la première question évaluant la satisfaction globale indiquent que cette nouvelle formule a été appréciée par la majorité des étudiants (92,59%), comparativement à 71,43% pour les professeurs (voir Figure 1).

Étudiants



Professeurs

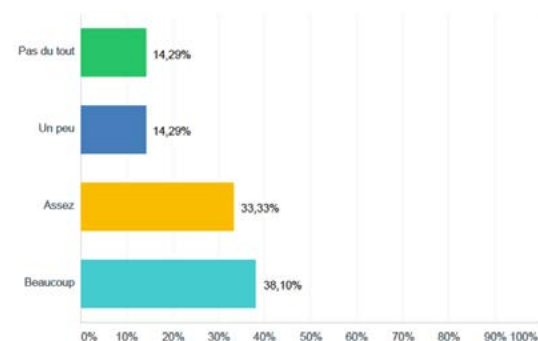
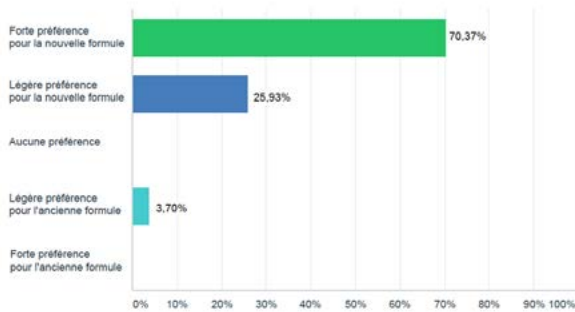


Figure 1. Question 1: « J'ai apprécié cette nouvelle formule. »

De plus, le sondage montre que la grande majorité des étudiants (96,30%) a dit avoir une « légère » ou une « forte » préférence pour la nouvelle formule. En ce qui concerne les professeurs, la plupart (71,43%) ont aussi dit avoir une « légère » ou une « forte » préférence pour la nouvelle formule (voir Figure 2).

Étudiants



Professeurs

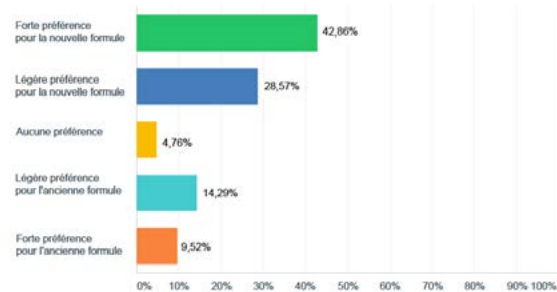


Figure 2. Question 2: « La formule que je préfère pour l'examen doctoral est: »

La charge de travail pour l'étudiant de la nouvelle formule en comparaison avec l'ancienne a été évaluée. Les avis divergent, environ un étudiant sur quatre croit que la charge de travail est «équivalente», et ce, en incluant la rédaction du volet écrit, ainsi que la préparation et la tenue du volet oral. La même proportion d'étudiants pense que la charge de travail est «moindre» avec la nouvelle formule, contrairement au quart qui juge qu'elle est «plus élevée». Notons d'ailleurs que les professeurs ne s'entendent pas non plus sur cet aspect. En effet, près du tiers juge que la charge de travail est «équivalente» à celle de l'ancienne formule, 42,86% ont dit qu'elle était «un peu moindre», tandis que 14,29% ont rapporté qu'elle était «un peu plus élevée».

Le sondage comportait également une question sur la durée du séminaire évolutif à la suite de l'ajout du volet oral de l'examen doctoral. Il est à noter que près de la moitié (48,15%) des étudiants a jugé que la durée du séminaire «est un peu plus longue, mais cela demeure acceptable». À titre de comparaison, plus d'un professeur sur deux (57,14%) a également répondu que la durée du séminaire «est un peu plus longue, mais cela demeure acceptable».

Les participants ont été interrogés sur l'effet de la nouvelle formule sur le stress vécu par les étudiants. Ici la question différait selon le groupe: les étudiants devaient évaluer le niveau de stress ressenti en relation avec l'examen alors que les professeurs devaient indiquer, selon leur propre perception, laquelle des formules étaient la plus stressante pour les étudiants. Un peu plus de la moitié (59,26%) des étudiants a dit que l'examen doctoral était «assez» ou «beaucoup» stressant pour eux. Par ailleurs, seulement 10% des professeurs ont jugé que la nouvelle formule est «un peu plus stressante» pour les étudiants, alors qu'un peu plus que la moitié des professeurs (57,14%) l'ont jugé comme étant «beaucoup moins stressante» ou «un peu moins stressante».

Le temps accordé aux étudiants (un mois) pour répondre aux questions par écrit était évalué comme étant approprié pour 70,34% des étudiants. La majorité (85,71%) des professeurs a jugé que la durée d'un mois est également appropriée. L'opinion des participants a été recueillie en ce qui concerne le temps accordé aux étudiants pour répondre aux questions à l'oral lors du séminaire évolutif. Un peu plus de la moitié des étudiants (66,67%) ont jugé que le quinze minutes accordé pour répondre aux questions de chaque membre du comité était «approprié». À titre de comparaison, 47,62% des professeurs ont répondu que le temps accordé aux étudiants pour répondre aux questions était «approprié». Les étudiants et les professeurs ont été questionnés sur le temps qu'exige la globalité de la nouvelle formule pour les étudiants. Parmi les étudiants, 74,07% ont dit que l'investissement de temps requis était «approprié», alors que cette proportion était de 80,95% pour les professeurs.

Certaines questions ont été posées seulement aux professeurs. D'abord, leur perception de la charge de travail pour les professeurs de la nouvelle formule, ce qui inclut la lecture et la correction du volet écrit et la tenue et la correction du volet oral, a été évaluée. Parmi les répondants, 57,14% ont dit qu'elle était plus élevée et 33,34% ont dit qu'elle était moindre. Ensuite, il a été demandé aux professeurs, à quel point il était faisable de toujours renouveler d'une année à l'autre les questions posées aux étudiants qu'ils encadrent. Un peu plus que la moitié (66,66%) a dit qu'il était «assez» ou «beaucoup» réalisable de renouveler d'une année à l'autre les questions posées aux étudiants.

La dernière partie de ce sondage était réservée aux questions ouvertes, notamment les participants étaient invités à se prononcer sur ce qu'ils aimaient le plus de cette nouvelle formule. En ce qui concerne les étudiants, ils ont apprécié que l'examen et les questions soient pertinents à leurs intérêts de recherche et cliniques. De plus, le fait que les questions soient connues facilite la recherche de littérature et l'approfondissement des connaissances, résultant en un sentiment de contrôle chez les étudiants et une réduction du stress associé à l'examen. De leur côté, les professeurs ont aussi jugé positivement que les thèmes soient plus proches et plus pertinents du sujet de recherche des étudiants puisque cela engendre un impact positif sur leur recherche doctorale. La diminution du stress est un élément positif également ressorti chez les professeurs. Finalement, selon ces derniers, cette nouvelle formule correspond davantage à la définition d'un examen doctoral et davantage comparable à ce que l'on retrouve dans les autres universités.

Conclusion

En conclusion, les étudiants sont globalement plus satisfaits de la nouvelle formule que les professeurs. Tant les étudiants que les professeurs ont une préférence pour la nouvelle formule, mais celle-ci est plus marquée chez les étudiants. Malgré l'appréciation générale de la nouvelle formule, quelques changements mineurs doivent être apportés. En effet, les membres du comité de thèse au Ph.D. R/I étant plus nombreux que les membres du comité d'encadrement au D.Psy., notamment lors d'une codirection, la durée de la période de questions est inéquitable pour les deux programmes. Ainsi, il est recommandé que la durée totale des questions au volet oral soit la même pour les deux programmes (ex., 45 minutes au total). De plus, il serait pertinent d'ajouter une section de commentaires à la grille d'évaluation afin d'offrir des explications supplémentaires aux étudiants quant à leurs résultats.

Références

Université Laval. (2017). *Doctorat en psychologie: Document d'information*. Repéré à https://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/psy_nouveau/fichiers/informations_sur_le_programme_d._psy_a18_28-09-2018.pdf

Pour citer l'article

Champagne, M.-M., Jobin-Théberge, A. & Savard, J. (2020). Sondage réalisé auprès des professeurs et étudiants en psychologie de l'Université Laval pour évaluer la satisfaction globale à l'égard de la nouvelle formule du cours « Examen doctoral : Aspects rétrospectifs ». *Psycause: Revue scientifique étudiante de l'École de psychologie de l'Université Laval*, 10(1), 45-48.

Droits d'auteur

© 2020 Champagne, Jobin-Théberge & Savard. Cet article est distribué en libre accès selon les termes d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (de type CC-BY 4.0) qui permet l'utilisation du contenu des articles publiés de façon libre, tant que chaque auteur ou autrice du document original à la publication de l'article soit cité(e) et référencé(e) de façon appropriée.